Conseil des droits de l’homme

33e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**DPRK**

Genève, le 9 mai 2019

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation de la République populaire démocratique de Corée et la remercie pour la présentation de son rapport national.

La Suisse reste extrêmement préoccupée par les violations graves, systématiques et généralisées des droits de l’homme en RPDC, notamment par les restrictions aux droits à la liberté d’expression et à la vie privée à travers la surveillance des communications. **La Suisse recommande à la RPDC de s’abstenir de toute ingérence dans la communication directe et régulière entre ses citoyens et d’autres personnes, y compris les parents et enfants vivant dans d’autres pays.**

La Suisse déplore la répression contre les dissidents politiques. **Elle recommande à la RPDC de mettre fin au travail forcé dans les camps de prisonniers politiques et en particulier de protéger les enfants de moins de 18 ans contre tout travail forcé, conformément à l’objectif de développement durable 8.7.**

**La Suisse recommande à la RPDC de ratifier le Protocole additionnel II aux Conventions de Genève.**

Je vous remercie.